FICHE D'INSCRIPTION BOURSE 19 NOVEMBRE 2023

Fiche à retourner à l'Adresse suivante : AQUA TONIC 30 rue Hans Arp 67202 WOLFISHEIM

Renseignements : **Tél** : 06.14.59.89.48 **Email** : aquatonic67@gmail.com

Je soussigné(e) :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Portable : _____

e-mail : _____@_____

N° carte d'identité ou passeport_____ Délivrée le_____

Par la préfecture du _____

Propriétaire du véhicule immatriculé : _____Marque _____Type_____

Nature des objets exposés sur le stand : _____

Nombre de table*_____x **20 €** = _____ (1 à 2 chaises fournies)

Merci de préciser le nombre de portant(s) que vous amènerez (afin de prévoir la place) : ...

*Dimensions de la table : **environ** 1,70/0,70 (à titre indicatif)

Ci-joint un chèque d'un montant de _____

Règlement

Date : dimanche 19 novembre 2023
Adresse : Salle Polyvalente 34 rue du moulin 67202 Wolfisheim

1. Mise en place des exposants à partir **de 8h jusqu'à 9h.** Horaires d'ouverture de la salle au public : 9h à 16h
2. Les réservations seront obligatoirement accompagnées du règlement par chèque.
3. **Les chèques sont à libeller à l'ordre de : AQUA TONIC**
4. Les emplacements seront attribués par ordre d'arrivée des inscriptions sans aucune contestation possible.
5. Aucun exposant ne pourra s'installer tant que le montant de location n'aura pas été perçu.
6. Clause de désistement : après le 10 novembre 2023 aucun remboursement des sommes déjà versées ne sera effectué.
7. En cas de force majeure l'association se réserve le droit d'annuler la manifestation, les sommes déjà versées seront remboursées dans ce cas.
8. **Les exposants s'engagent impérativement à respecter les horaires d'ouverture et de fermeture.**
9. **Les exposants s'engagent à laisser leur emplacement dans un état de propreté absolue et à respecter les horaires. Ils demeurent responsables des dommages ou autres dégradations causées aux locaux, au matériel mis à leur disposition et éventuellement des préjudices qu'ils seraient amenés à apporter à autrui.**
10. Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'inscription d'un exposant et d'exclure celui qui ne respecterait pas ce règlement ou qui perturberait la bonne marche de la manifestation.
11. Les objets et collections exposés sont sous l'entière responsabilité de leurs dépositaires, à leurs risques et périls. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte, vol, casse ou autre dommage, de quelque nature ou origine qu'il soit.
12. Aucun véhicule motorisé ne pourra pénétrer dans la salle.
13. Aucune animation musicale ne sera tolérée.
14. L'association organisatrice ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des vols ou détériorations des objets exposés.
15. Aucun stand de boissons ou de nourriture ne peut être accepté, puisque réservé à l'association.
16. **Les emplacements non occupés à 9h seront redistribués sans aucun remboursement.**
17. Le renvoi du bulletin de participation ci-joint entraîne l'acceptation du présent règlement.

Fait à : …… Le ……

Lu et approuvé : « …… …… »

Signature :